



Strasbourg, le 12 novembre 2020

AUDIO CONFERENCE Disi Grand-Est du 12 novembre 2020

L'évolution de la situation épidémique a conduit le gouvernement à décider une période de confinement à compter du vendredi 30 octobre minuit.

A cet effet le Disi a tenu ce jeudi 12 novembre 2020 une audioconférence avec les représentants du personnel pour répondre aux questions liées à la nouvelle situation sanitaire.

Il a tenu à rappeler que nous n'étions pas sous couvert d'un Plan de continuité de l'activité, ce qui veut dire que toutes les missions sont assurées et le respect des mesures barrières est impératif.

Le télétravail est dorénavant la règle pour l'ensemble des missions qui le permettent.

Le principe, pour assurer l'efficacité du confinement, est qu'il représente 5 jours par semaine.

Le Disi a précisé que certains collègues ne veulent pas faire 5 jours.

La présence sur site doit se faire ponctuellement, il revient aux chefs de service de définir des organisations de travail tenant pleinement compte de ces mesures tout en veillant à la continuité des activités et des missions. Ils doivent apporter une attention particulière aux conditions matérielles d'exercice des activités et à l'accompagnement des agents placés en situation de télétravail. Il faut maintenir des liens au sein du collectif de travail.

Des réunions en audio, visio et téléphone doivent être mises en place le plus possible pour s'assurer que la qualité de service soit aussi bonne que sur site.

A ce jour les missions non télétravaillables sont :

→ Editique (pour le serveur impression le Disi est en train d'examiner les moyens à disposition pour répondre aux demandes).

→ Cid, Sil

→ Hébergement à l'Esi de Metz

→ Ado à l'Esi Reims (quelques missions peuvent se faire à distance : saisie BNDP)

Les missions télétravaillables :

→ Intex

→ Esa

→ Gcos et logiciel

→ Développement

→ Cen

- AT pro
- AT Toscane et Ordo (commande de téléphone portable en cours + solution de transfert d'appel)
L'expertise est concluante , quelques agents de Montpellier ont démarré l'expérience.
A Strasbourg le démarrage va se faire rapidement.
- CQADO à l'Esi de Reims
- missions transverses à la Disi

Quelques chiffres :

Le 22 octobre il y avait 18% de télétravailleurs à la Disi
Au 12 novembre le chiffre est passé à 31%
Le nombre de tétravailleurs est en forte progression.

Les différentes demandes des organisations syndicales :

- Les agents à l'exploitation de Reims aimeraient étendre le télétravail à 5 jours :
Le chef d'établissement a précisé que ce n'est pas toujours possible, mais que c'est en train de se mettre en place.
- Au G2A de Reims il a été demandé à la chef de service de revenir sur site, pourquoi :
La cheffe de service doit être présente pour organiser la continuité de service face aux agents nouvellement arrivés et qui ne sont pas encore autonomes.
- A l'AT pro de Strasbourg deux collègues sont toujours en attente de micro alors qu'elles avaient formulé leurs demandes bien en amont :
Le déploiement sera effectué dans les 2 jours qui viennent.
- Le socle Bastion fonctionne sur portable ou sur poste fixe :
Sur portable mais sans la possibilité d'ajouter d'écran externe ni de station d'accueil.

Face à la dégradation grandissante de la situation sanitaire et afin de respecter les consignes du Directeur général du 30 octobre dernier, la CFTC Disi Grand Est souhaiterait un examen **rapide** du déploiement du télétravail pour les agents non dotés qui en expriment la demande.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions

Contact : sandraperincftc@gmail.com
07.69.15.92.36